



# EUROPESE ARABO-FRIEZEN STAMBOEK VZW

**E.A.F.S**

A l'attention de : Wilfrieda Smits

Bleekstraat 11/501 – 2800 Mechelen (Belgien)  
Tel.: 0032 (0)15 – 410417

GSM: 0486 – 517682  
E-mail: [arabo-friezen@telenet.be](mailto:arabo-friezen@telenet.be)

## **REGLEMENT DE PARTICIPATION A L'EXAMEN 2012 DES ETALONS ARABO-FRISONS**

**Manège QC Stables St. Niklaas Beeldstraat 15, 9100 Sint-Niklaas, België**

Tel: + 32 (0)3 777 63 77 + 32 (0)3 777 63 77

**Dimanche 25 mars 2012 pour les étalons Arabo-Frisons et T-book**

### **1. Programme d'examen des étalons arabo-frisons et du T-book du 25 mars 2012**

L'examen du 25 mars 2012 des étalons arabo-frisons et du T-book aura lieu suivant les points suivants :

1. mesure de la hauteur au garrot, contrôle de la puce, examen clinique par le vétérinaire présent.
- 2: 1<sup>ère</sup> inspection : évaluation de l'extérieur du cheval et des allures sur route dure
3. 2<sup>ème</sup> inspection de l'extérieur du cheval et évaluation des allures à l'intérieur sur sable mou.
4. pause déjeuner et la concertation du jury.
5. dernière inspection et de nomination des étalons pour les tests de performance. Troisième inspection.
6. prélèvement des crins pour les tests ADN et des prélèvements sanguins pour le contrôle antidopage des étalons retenus.

Tous les participants recevront des informations plus détaillées sur le programme, l'itinéraire, etc, etc

**Nous apprécierions énormément que vous soyez à l'entrée du ring longtemps à l'avance.**

### **2. Vaccination / Passeport**

Tous les chevaux présentés doivent être correctement vaccinés contre la grippe.

Le cheval doit être accompagné d'un passeport valide.

L'inscription doit être envoyée simultanément avec l'attestation d'inscription au stud-book et une l'attestation de vaccination contre la grippe.

Une vaccination de base se compose de deux vaccins, la seconde vaccination doit être administrée entre 3 et 13 semaines après la première.

Puis une vaccination annuelle doit être administrée au plus tard 12 mois après la vaccination précédente. Les étalons qui ne sont pas correctement vaccinés ne sont pas admis à l'examen.

Parmi les étalons déjà approuvés, l'attestation de vaccination dans le passeport peut être présentée.

### **3. Qualification étalons arabo-frison**

L'étalon à approuver doit

- avoir la bonne lignée généalogique (le père au minimum 6% et au maximum 40% de sang arabe connu)

- avoir au moins 55% du sang frison

- max. 12,5% du sang des races reconnu :

Arabe, Arabe-Shagya, Anglo-Arabe, PRE ( Pura Raza Espagnola), Lusitaniër, Orlow, Kladruber, Morgan ou sang chaud.

- satisfaire à la la description de la race

- de préférence descendre d'un prédictat riche, mais plus important encore d'un pedigree sportif côté de la mère, sinon avoir quand même des attentes élevées pour le sport en fonction de sa composition génétique.

**Veillez joindre une liste des prestations sportives de la mère et des proches parents ou de l'étalon lui-même.**

Les étalons retenus auront le droit de couvrir 10 juments en attente des prochains test de performance.

### **3. b. Qualification étalons Test-Book**

Des candidat étalons qui pourraient apporter de renouvellement du sang et des propriétés sportives supplémentaires dans la race arabo-frison, peuvent être proposées pour le Test-book. Il faut de préférence apporter d'autre sang frais des races reconnu :

Arabe, Arabe-Shagya, Anglo-Arabe, PRE ( Pura Raza Española), Lusitaniër, Orlov, Kladruber, Morgan ou sang chaud. , et en plus avoir du sang frison ou Arabo-Frison pour pouvoir attendre de progéniture assez sportive.

Si le jury désigne les étalons dans cette catégorie, ceux-ci peuvent être inclus dans le Livre test-book d'étalon, après avoir fait le parcours d'examen (fécondité, l'examen vétérinaire, tests de performance, etc) Après acceptation par le jury et la commission d'examen des étalons, les produits de ces étalons, peuvent être enregistrés dans le livre T. Si les produits répondent à la limite de taux de sang requis, ils seront enregistrés dans le stud-book principal. **(limite de taux de sang du Studbook principal: minimum 6,25 % et maximum 40 % de sang arabe, 12,5% d'autres sang reconnu, et 55 % de sang frison.)**

### **4. La puce**

Chaque étalon doit avoir reçu, étant **poulain**, une puce dans le cou lors d'un examen, ou à la maison par un vétérinaire agréé ou par un officier des HN officiel agréé, qui a aussi contrôlé la puce et le pedigree de la **mère**.

### **5. Numéro de passage, passeport**

Les numéros doivent être retirés au secrétariat à temps. En tout cas, au moins 1 heure avant l'examen de la catégorie en question. **Les participants sont également tenus à remettre le passeport et l'original du pedigree au secrétariat.**

### **6. Ferrure, dopage, médication. Formulaire d'inscription.**

L'étalon peut avoir une épaisseur normale de ferrage de **8 à 10 mm**.

En tout cas, il est interdit d'utiliser de fer à cheval extra épais ou de plomb ou d'autres moyens artificiels pouvant influencer les allures naturelles.

Il y aura un contrôle de dopage. Si on trouve des substances interdites (suivant la liste du FEI), l'étalon sera exclu de la participation à l'examen de performance et le même propriétaire ne pourra plus présenter aucun jeune étalon les trois années suivantes. Comme sanction dans ce cas, les coûts de contrôle du dopage sont aux frais du propriétaire.

Le formulaire médicale numéro 3 du FEI rempli par votre vétérinaire doit être joint au formulaire d'inscription.

### **7. ADN, prélèvement des crins, facteur de gène alezan, SCID (Immunodéficience sévère combinée), CA, mesure de la hauteur au garrot, examen clinique.**

Les étalons sont examinés cliniquement avant l'examen par le vétérinaire présent.

Les hauteurs au garrot de tous les étalons sont mesurées avant que les étalons seront évalués sur sol dur.

A 3 ans l'étalon doit avoir une hauteur de garrot de 1,58 m, et 1,60 m à 4 ans.

Immédiatement après le renvoi pour l'examen de performance, le vétérinaire prélèvera les crins pour les tests ADN de l'étalon, et fixe la séquence d'ADN pour vérification ultérieure.

Les étalons retenus sont également testés au facteur de gène alezan, au SCID et au CA.

### **8. Méthode de présentation**

Chaque propriétaire présente l'étalon individuellement sur le sol dur par leur propre meneur dans l'ordre du catalogue.

Aussi au troisième tour, les propriétaires/meneurs font promener eux-mêmes leur étalon en maintenant une distance suffisante entre les étalons.

Pour la présentation dans la cage, les propriétaires/entraîneurs doivent remettre leur cheval aux meneurs d'EAFS.

Le propriétaire ou son entraîneur ne doivent **pas** entrer sur le ring. L'étalon ne doit pas être stimulé artificiellement de l'extérieur par les coups de fouets ou par la production de bruit, ni même dans ou à côté de la cage ou depuis les tribunes.

L'étalon doit être présenté de manière la plus naturelle en mouvement. Seule l'utilisation légère du fouet ou le faible soutien par la "boîte à hochet" est autorisée. Seules les prédispositions naturelles sont prises en considération.

Le meneur doit être habillé de vêtements clairs, de préférence **un pantalon blanc, une blouse ou une chemise blanche et des baskets blanches**. Il n'est pas autorisé d'utiliser du plastique ou des fouets avec des embouts plastiques pour la présentation.

Pour le bon déroulement des examens, nous vous prions d'être présent au ring au moins 15 minutes avant le début de la rubrique concernée et de suivre strictement les instructions du maître du ring.

Les étalons de **4 ans et plus** peuvent être présentés sellés ou attelés en troisième inspection et cela vaut **aussi** pour les étalons du **T-Book**.

### **09. Divers :**

Chaque étalon peut participer seulement une fois par an à l'examen des étalons arabo-frison. Seulement le résultat de l'examen compte. Chaque participant est libre de présenter de nouveau l'étalon l'année suivante.

Selon les règles actuelles de l'agrément de notre Stud-book un nouvel examen la même année n'est pas possible.

**Des étalons du Stud-book déjà approuvés sont priés de participer à l'examen des étalons. Ils peuvent être montrés attelés, sellés, à la longe ou à la main.**

### **10. Examen radio et fertilité.**

Dans les 28 jours après la désignation pour les tests de performance d'un étalon candidat, le propriétaire doit

1. remettre le rapport du vétérinaire habilité, indiquant qu'aucun défaut génétique a été constaté (y compris le cornage)
2. envoyer un dossier complet de photos et le rapport complet de radiographie (sur CD)
3. remettre un rapport de sperme (spermogramme)

**Les rapports de sperme doivent définir les valeurs suivantes :**

**1000 TNB minimal pour un étalon de 3 ans avec une capacité de fécondation de 45%**

**2500 TNB minimal pour un étalon de 4 ans avec une capacité de fécondation de 50%**

Ces rapports doivent être établis par la Clinique Universitaire Equestre, Faculté de Médecine Vétérinaire, Yalelaan 112, 3584 CM Utrecht. Professeur de service. dr; T.A.E. Stout, ou par une clinique universitaire reconnue pour la Belgique, Clinique Vétérinaire de l'Université de Gand., ou une clinique reconnue à l'étranger.

### **11. Garantie :**

L'organisation n'est pas responsable des préjudices possibles suite à votre inscription ou participation. Votre participation est à vos risques et périls concernant les dommages, vol ou perte. **L'EAFS exige que le propriétaire souscrit une assurance qui couvre toutes les éventualités.**

### **12. Frais d'inscription**

**Les frais d'inscription de 250 € pour la participation à l'examen doivent être virés avant le 04 mars 2012 au numéro de compte :**

**1040 84 979 de la Rabobank à Barneveld / Voorthuizen aux Pays-bas à l'attention d'EAFV + adresse**

Virement international :

IBAN: NL73 RABO 0104 0849 79 et BIC: RABONL2U

ou à la BNP Paribas Fortis en Belgique :

IBAN: BE78 0015 1539 1186 et BIC: GEBABEBB

Les chevaux inscrit en retard ou des inscriptions non réglées par virement bancaire seront refusés!

### 13. Accord pour

Le propriétaire déclare se soumettre pleinement aux règles d'inspection d'EAFS et s'engage formellement à respecter les règlements d'élevage après l'approbation de l'étalon si-dessous :

Nom .....

Le propriétaire prend la responsabilité de remettre les certificats de saillies avant le 1er novembre de chaque année, et il suivra les règlements actuels et futurs amendements à la conformité pedigree.

Si l'étalon est retenu pour le test de performances, le propriétaire fera le débouillage monté et attelé pour la présentation au test de performance à venir.

Seulement après la fin du test de performance de l'étalon, terminé avec succès, il a droit de couvrir les juments.

Le propriétaire soussigné accepte le verdict final du jury.

Si l'étalon est inclus dans le stud-book **après le test de performance**, le propriétaire est obligé de présenter une fois par an l'étalon à un jury.

Le propriétaire doit également régler 800 € de frais d'inscription au stud-book dans les 30 jours après son admission dans le stud-book.

Cette attestation doit être remise signée au secrétariat avant le 04 mars 2012, **sans que cette attestation signée l'étalon ne sera pas admis à l'examen.**

Le droit belge est applicable à cet accord.

Au nom de l'organisation  
Sekretariaat  
Europese Arabo-Friezen Stamboek VZW  
Bleekstraat 11 /501  
B 2800 Mechelen

Le propriétaire

Signature

précédée par "lu et approuvé"